

## Concours

Il bat son plein. On ne sait pas bien si c'est l'envie de resto, ou celle de dénoncer Bouchart et sa clique, toujours est-il que certains s'y sont mis avec entrain. Rappel, les trois premiers seront récompensés. Clôture le 08 mai 2009.

## En bref

### Ça tangué à l'office HLM !

Franchement on espère bien n'y être pour rien, mais il semble que le torchon brûle entre celui qui prétend être directeur et la présidente qui aurait dit avec beaucoup de force et de conviction (selon nos informateurs) « quelle regrettaient de l'avoir fait venir ».

En cause, le choix stratégique de M. Aleau qui, entre boire où conduire, aurait choisi !

Le nombre particulièrement important de témoignages sur la question nous amène à interroger : « qui serait responsable en cas d'accident et quelle serait la responsabilité de ceux qui savaient mais n'auraient rien fait ?? ».

La maladie doit être contagieuse au sein de l'organisme social, car l'un des conseillers très spéciaux de la présidente, non content d'être particulièrement virulent à l'égard de ses collègues, a été vu à de nombreuses reprises dans un état qui n'autorise pas la conduite d'un quelconque véhicule à moteur. Pourtant...

Mais que fait la police ??

### Blog du Rusé

Le blog du Rusé est en ligne.  
A faire connaître autour de vous.

<http://leruse.fr>

## Là où y a de la gêne, y a pas de plaisir !

Ça y est, c'est fait ! Comme si la vie des habitants de Calais, Coquelles, Coulogne, Marck et Sangatte n'était pas assez difficile, les vagues de licenciements annoncées dernièrement ne créaient pas d'anxiété, voilà que le président de la communauté d'agglomération du Calaisis a levé un nouvel impôt.

Pour les Calaisiens qui viennent déjà, au minimum, de prendre 10% de plus pour satisfaire les caprices de l'équipe UMP, socialo-frontiste, ça ne fera qu'alourdir un peu plus la facture. Pourtant, ce nouvel impôt n'était absolument pas nécessaire, même en prenant en compte, la gestion pour le moins dispendieuse du président « Blé ».

Nous pensions que ce conseil communautaire serait pour la presse locale, le moyen de vous informer du solde positif de l'année 2008, de vous donner les chiffres importants des recettes et des dépenses, de leurs évolutions, d'interroger sur les dérapages enregistrés, de s'étonner... il n'en sera rien et si Le Rusé ne prend pas la décision de sortir au plus vite un matériel écrit, particulièrement fourni, pour vous informer, vous documenter sur le fond et sur la forme, vous resterez avec du superficiel, c'est si bien comme cela !

C'est beau quand même la démocratie, surtout lorsqu'elle se résume à un vulgaire monologue, à peine troublé par les questions gentillettes de ceux qui avaient des interrogations fortes et surtout pas gêné par les ronflements marckois et coulonois qui préfèrent assurément dormir que de prendre le risque de se voir privés de quelques miettes.

Au final c'est de nouveau le citoyen contribuable qui de toute manière

réglera la note, et comme la CAC, il ne sait pas trop où cela se trouve, cela permettra à certains d'affirmer la main sur le cœur, « *c'est pas moi c'est B...* »

Ce conseil aura au moins permis à son président de faire la démonstration de son ignorance profonde de la gestion d'une collectivité. Ainsi il prétend que la nouvelle imposition était nécessaire pour pouvoir acquérir les terrains destinés à assurer le développement économique, pour diminuer l'endettement de la collectivité, pour assumer les charges nées des investissements réalisés antérieurement...

Evidemment, vu comme cela, tout paraît simple. Pourtant la réalité est toute différente. Ainsi les achats de terrains et les aménagements nécessaires à leur utilisation économique se fait-elle au fur et à mesure des besoins, par l'intermédiaire de prêts relais remboursés par la vente des mêmes terrains, diminués le cas échéant des éventuelles subventions perçues. Le contribuable n'étant que fort peu sollicité lorsque la volonté est de réaliser une opération équilibrée.

Assurer le désendettement d'une collectivité sans rembourser d'emprunt est une pure vue de l'esprit (le reste n'étant que langage de spécialistes) par ailleurs parfaitement inutile si l'emprunteur a la faculté d'honorer ses engagements par une gestion saine et responsable ! Quant à dire qu'il faut de l'argent pour réaliser des projets, certes, mais ne faudrait-il pas avoir des projets avant de faire payer des impôts et pas l'inverse ? Dans tout cela, il n'est qu'une évidence, le nouveau président aura au moins démontré une réelle capacité à dépenser.

## Le terme de « nettoyeur » exliqué sur France 2

Souvenez-vous dans le Rusé n°35 nous étions revenus longuement sur le plan social annoncé par SeaFrance et surtout sur les contradictions et fausses informations énoncées par le Journal de Natacha. Nous avons aussi fait une petite mise au point sur l'utilisation du terme « nettoyeur » employé par Jacky Hénin pour parler de Pierre Fa. Le Journal de Natacha, en donneur de leçon, avait en effet écrit que les propos du Député étaient diffamants. On espère que, comme nous, tout ce petit monde était devant sa télé lundi dernier pour le journal du midi de France 2. Ils auraient alors pu entendre une interview fort intéressante de Me Karine Martin-Staudohar à propos du harcèlement au travail.

« Qu'est-ce qu'un nettoyeur dans une entreprise ? » demandait alors Elise Lucet.

« Un nettoyeur dans une entreprise, c'est pas quelque chose de nouveau, c'est quelque chose qui existait déjà. Cela va être une

*personne qui vient d'une filiale, parce qu'on va parler de grandes entreprises, et qui est là pour « nettoyer » les personnes qui doivent quitter la société, c'est-à-dire les seniors, et les familles monoparentales, les femmes seules. Donc la personne est là pour faire ce sale boulot, il n'y a pas d'autre mot et donc on va pousser ces personnes-là à partir. Ça peut être aussi le DRH qui est recruté pour effectuer ce type de travail et qui une fois sa tâche achevée sautera comme les autres, comme un fusible. »*

Elise Lucet : « Ça veut dire qu'il y a des objectifs chiffrés ? »

Me Karine Martin-Staudohar : « Tout à fait. »

Elise Lucet : « Et il y a des personnes qui sont particulièrement visées ? »

Karine Martin-Staudohar : « Tout à fait, et actuellement ce sont les seniors car ils coûtent cher en charge sociales et en salaires. »

**Sans commentaire.**

## Renvoyé à ses études

Le président de SeaFrance, n'a pas dû apprécier l'exposé des experts s'étant penchés sur la situation de la société maritime à la demande des syndicats. Lui qui prétendait que son chien avait la rage pour mieux pouvoir le... ou plus exactement pouvoir organiser la vente, en a pris pour son grade.

**Plan dangereux pour la survie de l'entreprise, nécessité de maintenir une flotte à quatre navires et donc impossibilité de licencier 650 salariés...** Le comité d'entreprise aura également permis de mettre à mal les prévisions particulièrement pessimistes de la direction pour l'année 2009.

Mieux, les experts ont pu tranquillement démontrer que les

salariés ne portaient aucune responsabilité dans la situation présente, mais que, par contre, du côté de la direction on n'était sûrement pas exempt de reproches !

Sont ainsi pointés du doigt la gestion calamiteuse de la grève des officiers, les dépassements particulièrement lourds d'entretien du Molière assumés sur fonds propres, le dessaisissement inconscient de trésorerie...

Plus que jamais, il apparaît urgent à la fois de donner des droits nouveaux aux salariés, mais également de mettre autour d'une table tous ceux qui peuvent participer à la sauvegarde de cette entreprise.

## En bref

### Ça va durer encore longtemps ?

Mais que fait le dir'com' de la CAC ? La question mérite d'être posée car depuis la sortie, début octobre 2008, du dernier « Calais Infos », le journal de la CAC (réalisé par l'ancienne chargée de communication...) plus rien. En poste depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier, le nouveau chef de la com' a pourtant eu le temps de découvrir le territoire (il n'est pas de Calais...), de comprendre quelles sont les missions de la CAC et son champ de compétences... de faire la causette avec ses nouveaux collègues... C'est vrai qu'il lui fallait se mettre dans le bain. Sauf que 6 mois après son arrivée, toujours aucune production, aucun journal. RIEN ! Ça va durer encore longtemps ? Mais au fait, peut-être qu'il ne sait pas faire... Et dire que cet homme-là est très très bien payé...

### Camaïeu ferme boutique

Avec l'arrivée de Natacha Bouchart à la tête de la mairie, les choses allaient changer. D'ailleurs elle n'a eu de cesse de le répéter pendant la campagne, les magasins qui fermaient en centre-ville, c'était forcément à cause de la municipalité communiste. On supposait donc qu'elle, elle saurait éviter ça. La preuve ? Camaïeu ferme sa boutique du Bd Jacquard. Ah, heureusement qu'elle est là Natacha...

### Un homme de conviction

Ceux qui assistent au conseil municipal ont pu le constater : Jean-Marc Ben n'est guère virulent envers la nouvelle municipalité. Mais on sait désormais pourquoi : pour avoir le droit d'assister aux défaites du CRUFC en VIP. Eh oui, pour le remercier de sa gentillesse, l'élu se voit offrir des places de football... Voilà quelqu'un qui a de vraies convictions...

## Ignorant volontaire, ou acteur désabusé ??

La situation devient de plus en plus difficile zone des Dunes : les migrants s'y sont installés, « *les cabanes abritent jusqu'à une dizaine de personnes, une mosquée, » « c'est souvent qu'ils se frappent entre eux »*, témoignait une riveraine dans La Voix du Nord du 1<sup>er</sup> avril. Quant au responsable de la sécurité de Tioxide, il expliquait qu'ils allaient « *renforcer la clôture, élaguer le terrain qui n'est pas exploité (...) on va envoyer un bilan écrit au procureur cette semaine pour qu'il puisse nous aider.* »

C'est marrant, nous on se souvient qu'« avant », les responsables de la même entreprise accusaient le maire de Calais de l'époque, Jacky Hénin, de ne rien faire.

Aujourd'hui, aucun mot sur Natacha Bouchart pourtant grande amie de Nicolas Sarkozy qui a fermé le camp de Sangatte... Cela voudrait-il dire qu'ils savent que de toute façon, elle a déjà montré ses limites ? C'est vrai que le conseil des migrants, c'était beau sur le papier, c'était plein de promesses et ça faisait bien pendant la campagne, mais dans les faits...

## Les syndicats malmenés par la municipalité

Dans son édition du 29 mars, et plus précisément dans sa rubrique « Echos et chuchotements », le Journal de Natacha s'interroge : « *Depuis que la nouvelle municipalité est arrivée, certains syndicats se font beaucoup plus entendre et retrouvent le goût à la manifestation... Est-ce une autre organisation de travail qui gêne les territoriaux ? Ou est-ce le fruit d'une liberté de penser et donc à manifester plus grande qu'avant mars 2008 ?* » Manifestement les journalistes du quotidien (on est obligés de faire une généralité car contrairement aux « Dessous sans dentelle » de La Voix du Nord, les « Echos » ne sont pas signés...) sont (très) mal informés de ce qui se passe dans leur ville. Peut-être devraient-ils lire le journal plus souvent...

Voix du Nord du 26 mars : « *Les employés communaux CFDT se sentent discriminés* » (...) « *Natacha Bouchart fait la sourde oreille.* » (...) « *Nous n'avons pas de moyens, nos heures de délégations syndicales nous sont refusées, alors que la CGT et FO en*

*disposent.* »

Voix du Nord du 28 mars : « *Coup de colère de FO et de la CGT des territoriaux de la ville* » (...) « *Les représentants du personnel protestent contre « l'absence d'informations suffisantes » pour siéger au comité technique* » (...) « *Nous ne sommes pas là que pour enregistrer et ne rien dire* » estime Isabelle Lemaire qui regrette par ailleurs de n'avoir « *jamais de réponse à nos courriers.* »

La CAC est également concernée.

Voix du Nord du 26 mars : « *Les délégués CFDT du personnel de la CAC se sentent eux aussi lésés dans l'exercice de leurs fonctions syndicales.* »

Voix du Nord du 1<sup>er</sup> avril (soit 3 jours après la parution de l'Echo) : « *FO et la CFTC menacent de faire grève le 29 avril* » (...) « *Les deux syndicats lui reprochent (au président de la CAC NDLR) son manque de dialogue social.* »

Mais on est mauvaise langue, depuis que la nouvelle municipalité est en place TOUT VA BIEN...

Enfin, on peut rêver...

## En bref

### Calais Mag encore en retard

Ça devient une habitude, pour son 3<sup>e</sup> numéro le journal paroissial si cher à la princesse, Calais Mag, est une nouvelle fois arrivé en retard dans votre boîte aux lettres. Initialement annoncé le 15 de chaque mois, il est arrivé... le 25 mars, jour du conseil municipal... Et ce n'est sans doute pas un hasard. C'est sans doute parce que la princesse et ses laquais relisent le journal mot à mot, un dictionnaire dans une main (pour les aider à comprendre), une paire de ciseaux dans l'autre (pour censurer...).

Au fait, l'opposition n'a toujours pas droit à l'expression. C'est beau la démocratie sauce Bouchart...

### Social vous avez dit social

Au centre communal d'action social on a, y a pas à dire, la fibre.

Le mot d'ordre en vigueur c'est « économies », certes, pas pour tout le monde (voir le numéro précédent), mais économies quand même.

Ainsi a-t-il été demandé au personnel de surveiller, à l'occasion des déplacements en bus urbains, si les demandeurs d'emplois qui bénéficient de trajets gratuits, n'utilisent pas ces transports à d'autres fins, auquel cas il faudrait sévir !

Par ailleurs, les aides accordées aux plus nécessiteux sont en net recul. Probablement est-on persuadé du côté des élus, que dans une crise sans précédent, la situation des familles les plus en difficultés s'est améliorée...

Le plus abject étant le recul d'attribution de repas aux enfants pour les cantines scolaires. Ainsi ceux qui pouvaient avoir au moins un repas par jour, s'en voient-ils privés. Il est vrai que madame Bouchart, en tant que membre du bureau national de l'Union pour une Minorité de Privilégiés, est plus proche des détenteurs de stocks options, que des demandeurs d'emplois.